

Valdensia
800 notices sur des
personnalités vau-
doises transmises à
Wikipedia. **p.3**



Statistiques Vaud
Une entité straté-
gique dirigée par
Gilles Imhof rempla-
cera le SCRIS. **p.2**



La peau, miroir social
L'organe le plus étendu,
et sensible du corps
sous tous ses angles au
Musée de la main. **p.16**



La Gazette

N° 230 – 16 novembre 2011

Journal de la fonction publique



ABATAGE D'UN SÉCOURIA DANS LA RÉGION DE VILLENÈVE. © MARIO TABOZZI / SFFN

Certains services de l'Etat, de par les métiers qu'ils exercent, sont davantage exposés au risque d'accidents de travail. Le Service des routes

a pris plusieurs nouvelles mesures depuis l'engagement d'un chargé de sécurité. D'autres services particulièrement concernés par les accidents ont

également mis en place une organisation propre pour améliorer la sécurité et la prévention des accidents dans le domaine professionnel. **pp. 4-9**

Canton formateur



Avec quelque 40 métiers proposés en formation, l'Etat offre d'intéressantes possibilités d'apprentissage. Ces dernières ont été présentées aux écoliers lors du Salon des métiers et de la formation, à Beaulieu, début octobre. **p.10**

Retour sur le bug Votelec

Le travail de la cellule de crise suite au bug de l'application Votelec qui a considérablement ralenti la publication des résultats des élections du 23 octobre permet de préciser les causes de la panne. **pp. 12-13**



Déménagement du SSP

Les entités du Service de la santé publique se regroupent au bâtiment administratif de la Pontaise (BAP). Les échanges de locaux, entre la rue Cité-Devant, l'av. César-Roux et le BAP touchent huit services. **p.11**



Statistiques Vaud remplacera le SCRIS



Dans le cadre de la réorganisation des services de l'Etat, le Conseil d'Etat a décidé la création de l'entité stratégique «Statistiques Vaud» dès le 1er janvier 2012 en lieu et place du SCRIS. Il a désigné l'actuel chef de service ad intérim **Gilles Imhof** (photo) en qualité de directeur de cette entité.

Rattachée au secrétariat général du DFIRE sur le plan administratif, celle-ci conserve sa mission au sein de l'Etat ainsi que sa pleine indépendance dans ses activités statistiques. Son directeur dépendra directement du chef de Département. La nouvelle structure interne réduit de six à quatre le nombre de ses secteurs, dont l'un chargé de la gestion transversale et de la coordination de l'entité.

Cinquante ans de l'informatique vaudoise



La DSI a soufflé ses 50 bougies et a ouvert les portes de ses nouveaux locaux de Longemalle aux familles et connaissances des collaborateurs. Une exposition répertoriait pour l'occasion ordinateurs d'époque, portraits, et photos ayant marqué cette histoire.

Nouveau député

M. Eric Züger, socialiste de l'arrondissement de Morges, est entré au Parlement, en remplacement de M. Philippe Deriaz, démissionnaire au 14 septembre.



Séminaires à la mine et banquets souterrains



Les mines de sel de Bex proposent une salle originale et unique en Suisse pour organiser séminaires, journées de formation et autres conférences. Totalement équipée et réservable sept jours sur sept, la salle Alexandre Dumas présente l'avantage d'être imperméable à toute perturbation extérieure. Et pour cause: elle appartient au monde souterrain, à 400 mètres de profondeur! Pouvant accueillir jusqu'à 75 personnes, elle dispose d'un beamer, d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc. Et pour poursuivre dans la même ambiance par un apéritif, un cocktail ou un banquet, la Taverne du Dessaloir offre ses 200 places,

Réservations, horaires et prix: www.mines.ch

Votre prévoyance, vos questions

Impacts d'un changement de situation en cours de divorce

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«Est-il vrai qu'en cas de divorce, la moitié de ma prestation de sortie ira à mon ex-conjoint?»

Lorsque les deux conjoints ont ou ont eu une activité professionnelle pendant la durée du mariage, le principe est le suivant: en cas de divorce, la moitié de la prestation de sortie acquise par l'assuré pendant la durée du mariage est due à l'ex-conjoint et vice versa.

Concrètement, on calcule la différence entre les créances des deux époux et seule la différence est partagée, puis transférée à

l'institution de prévoyance de l'ex-conjoint à qui elle revient.

Tout transfert de fonds dans le cadre d'un divorce entraîne bien évidemment une réduction des prestations assurées. L'assuré, dont une partie de la prestation de sortie a été transférée suite à son divorce, a la possibilité de racheter tout ou partie de ce montant en contactant son institution de prévoyance.

«Si la mise à la retraite intervient alors que la procédure de divorce est en cours, le partage du 2e pilier devra-t-il être appliqué?»

Que l'assuré prenne sa retraite avant ou pendant la procédure de divorce, cela importe peu. Seule sa situation à la date du divorce compte. Il en va de même pour l'invalidité.

Si l'assuré est retraité ou invalide au moment où le divorce est prononcé, le principe du partage par moitié n'est plus appliqué. C'est une indemnité équitable, ne correspondant pas forcément à la moitié des avoirs de prévoyance, qui est calculée. Les modalités de paiement de celle-ci sont fixées lors du jugement de divorce.

• Suivez l'actualité de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud sur le site www.cpev.ch. Faites part de vos questions et réactions à l'adresse gazette@cpev.ch

Foison de Vaudois sur Wikipedia

La Bibliothèque cantonale et universitaire a mis ses notices à disposition de l'encyclopédie en ligne.

Les écrivains et personnalités vaudoises font bonne figure sur Wikipedia. Depuis peu, l'encyclopédie en ligne la plus consultée au monde compte bon nombre de biographies supplémentaires de Vaudois. À l'origine de ce soudain foisonnement, l'accord de collaboration avec la célèbre plate-forme internet par l'intermédiaire de Wikimedia CH, signé en mars 2011 par la directrice de la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) Jeanette Frey.

La production écrite ou audiovisuelle des Vaudois dans le canton ou par le monde fait l'objet de plusieurs bases de données à la bibliothèque. Outre le dépôt légal, il y a les publications consacrées au canton de Vaud ou écrites par des Vaudois mais non imprimées ou éditées sur sol vaudois, et dès lors plus difficile à réunir.

«Wikipedia était intéressé par ces données biographiques, nos listes de publications et les autres sources d'information primaire que nous avons réunies au cours du temps», explique la directrice qui a rapidement saisi l'opportunité: «Que cela nous plaise ou non, le public s'informe par Wikipedia. Autant contribuer en fournissant l'information de base la plus exacte possible, même si nous n'avons aucun contrôle sur les interventions ultérieures des contributeurs de Wikipedia!»

Motivation à offrir une source fiable donc, mais aussi intérêt pour la visibilité à gagner pour la bibliothèque. Jeanette Frey connaît l'impressionnant changement d'échelle que permet la présence sur un site internet très populaire. «Des ouvrages de la BCU ont été consultés jusqu'à 200 000 fois suite à l'opération de numérisation de livres menée avec Googlebooks en 2006!», souligne-t-elle.

800 notices biographiques en 8 mois

Il avait été convenu que la BCU fournirait le chiffre tout rond de 800 notices jusqu'en novembre 2011. «Depuis 2003, nous avons accumulé 545 entrées dans notre base de données des écrivains vaudois nés au 20^e siècle. Pour le centenaire du Palais de Rumine en 2006, nous avons réuni de la documentation sur 255 personnalités liées au Palais de Rumine. Cela faisait 800 notices en tout», explique Brigitte Steudler, responsable de la documentation vaudoise à la BCU et coordinatrice du projet.

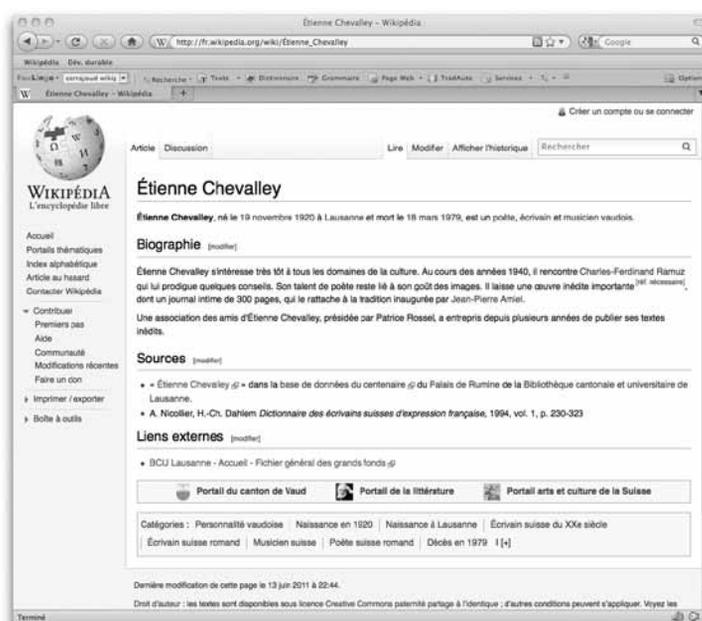
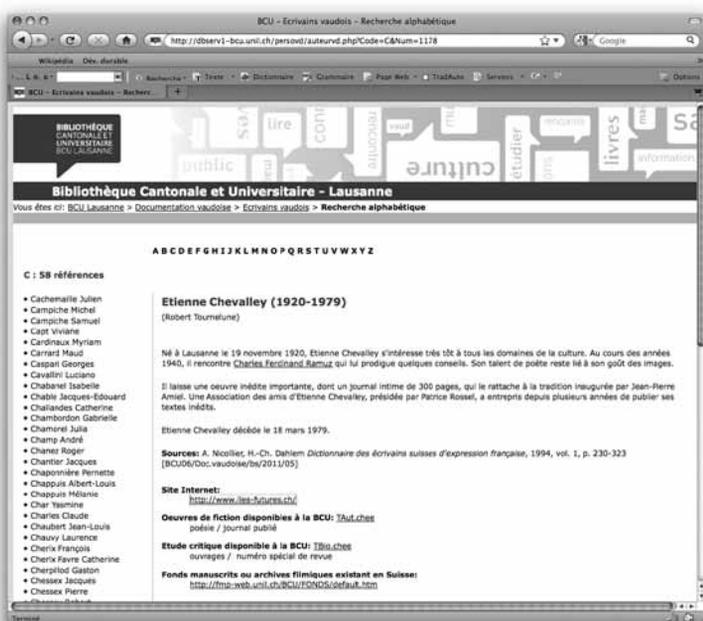
Ne restait plus qu'à coder les notices au format requis et à tout relire, vérifier et compléter avant le transfert qui s'est opéré progressivement. Au départ, seules 167 de ces personnalités faisaient l'objet d'un article sur Wikipedia. Elles sont donc 633 à avoir fait leur première entrée dans l'encyclopédie.



Brigitte Steudler, responsable de la documentation vaudoise à la BCU et coordinatrice du projet Valdencia a vérifié les notices avant envoi.

Les quelques-unes qui n'ont pas trouvé grâce auprès de Wikipedia par manque de références publiées à leur sujet ont été remplacées par d'autres. Après quelques mois seulement, certaines notices retouchées par la communauté des contributeurs Wikipedia montrent déjà des différences avec la version transmise par la BCU pour laquelle Wikipedia crée toujours un lien sous les références.

Joël Christin



Une notice biographique dans la base de données de la BCU sur les écrivains vaudois et la notice correspondante sur Wikipedia après importation.

Sécurité au travail

Le nombre d'accidents de travail est relativement stable à l'Etat depuis plusieurs années. Mais risques, les services ne sont pas à la même enseigne. Certains d'entre eux, plus exposés ont pris

Les accidents de travail guettent n'importe quel employé. Avec sa diversité de missions et de métiers, l'Etat doit faire face à toute sorte de risques. Certains services, par la nature de leurs activités, sont particulièrement exposés. Les travailleurs en forêt, les cantonniers, le personnel hospitalier, les policiers, les agents de détention, et d'autres professions sont très concernées.

Les accidents font l'objet d'une comptabilité complexe qui ne va pas sans analyse. Ils peuvent être vus selon le nombre de cas, selon la gravité, selon le nombre de jours d'arrêt de travail, selon le coût généré ou encore selon les séquelles qui peuvent en résulter sur la santé. Une vue générale montre qu'au fil des années, le nombre d'accidents professionnel à l'Etat fluctue légèrement, sans clairement diminuer. Comprimer le risque semble être un travail de longue haleine.

Certaines problématiques de sécurité sont communes à l'ensemble des employés et peuvent être prises en compte transversalement. Mais la priorité a été de répondre, au sein des services concernés, aux besoins de prévention des métiers les plus exposés.

Une directive de la Commission fédérale de la coordination pour la sécurité au travail fixe depuis plusieurs années les règles à appliquer dans les entreprises et administrations. Elle définit notamment les entreprises soumises à la SUVA (anciennement Caisse nationale d'assurance CNA). «Les services



Philippe Chaubert, chef de service adjoint au SPEV, reçoit les statistiques des accidents pour l'ensemble de l'Etat.

de l'Etat sont par défaut assurés auprès du Groupe mutuel (ancienne Caisse vaudoise)», explique Philippe Chaubert, chef de service adjoint au SPEV. «Mais les plus exposés sont par obligation assurés auprès de la SUVA. Ce sont notamment tous les services du DINF, à l'exception de la DSI, les arsenaux du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), le Service des eaux, sols et assainissement (SESA), ou encore le Service forêts, faune et nature (SFFN)».

La SUVA est active dans la prévention et incite les services à des mesures de sécurité sans lesquelles les primes (déjà 5 à 6 fois plus élevées que pour les services assurés auprès du Groupe mutuel) prennent l'ascenseur. Des contrôles ont lieu et les inspecteurs gardent un œil sur toute fluctuation du nombre d'accident par rapport aux moyennes nationales.

«Le nombre d'accidents à l'Etat reste stable», indique Philippe Chaubert, qui reçoit les statistiques de la SUVA et celles du Groupe mutuel. Des entités ou services non soumis à la SUVA, les plus exposés sont le CHUV et la Police cantonale. En 2009, le CHUV a compté 790 accidents professionnels pour quelque 8000 employés de l'Etat, occasionnant environ 2000 jours d'absence. La police en comptait 25 sur quelque 1000 personnes. Dans l'enseignement, ce sont quelque 50 cas pour plus de 12 000 employés qui ont été déclarés la même année. Outre les accidents involontaires, ces chiffres comprennent aussi les agressions et voies de faits blessant les employés. En 2009, l'Etat de Vaud en a connu 34 dans le domaine strictement professionnel, dont huit au CHUV et deux à la police, l'ensemble de ces voies de fait ayant occasionné 176 jours d'absence.

Joël Christin

Risques très limités à l'Arsenal de Morges



Le Service de la sécurité civile et militaire est assuré auprès de la SUVA car l'arsenal de Morges qui y est rattaché dispose d'une armurerie et d'atelier mécaniques avec des machines outils. «Le volume du matériel que nous gérons a beaucoup diminué et les risques encourus sont aujourd'hui très faibles pour les un peu plus de dix employés qui travaillent dans ces ateliers», déclare Albert Dutoit, directeur de l'arsenal. «Il n'y a plus que trois armuriers aujourd'hui et l'arsenal n'assume plus de maintenance importante des armes qui pouvait impliquer le fraisage des canons auparavant».

au niveau des
des mesures.

Le personnel hospitalier est confronté aux risques des piqûres et des coupures par des instruments pouvant être contaminés.



Au CHUV: la prévention avant tout

Avec plus de 150 professions et quelque 10 000 collaborateurs, le CHUV fait face à une palette de risques très diversifiés. Faisant mentir le dicton du cordonnier mal chaussé, le centre hospitalier dispose depuis environ cinq ans d'une entité spécialisée qui se concentre sur la santé et la sécurité au travail. Avec Olivier Favre comme coordinateur, cette entité compte aujourd'hui six personnes, hygiénistes du travail, ergonomes, psychologue du travail et secrétaire.

«L'exposition à des liquides biologiques, en particulier du sang, constitue le plus grand nombre de déclarations d'accidents», explique Olivier Favre. «Dans chaque cas, il y a prise en charge par la médecine du personnel ou un épidémiologiste. Celui-ci évalue le risque en fonction de la typologie de l'accident et du patient source. Dans certains cas, il peut proposer une trithérapie».

Il peut arriver qu'une personne non soignante occupée au nettoyage se coupe avec un objet tranchant tombé par terre ou mis par inadvertance dans la poubelle. Il est alors très difficile voire impossible de retrouver le patient source pour lequel cet objet a été utilisé et les mesures de précaution dans le traitement doivent être redoublées.

Le CHUV recense environ 500 déclarations d'accidents de travail avec exposition à des liquides biologiques. Il compte encore quelque 300 autres accidents divers par année. Pour plus du quart, ce sont des chutes, mais il y a aussi des coupures sans exposition à des liquides biologiques, des brûlures, des blessures au dos ou aux membres suite à

des manipulations de patients ou encore des projections de produits chimiques. Le compte précis des cas dépend de la manière de définir les accidents.



Olivier Favre, coordinateur santé et sécurité au travail pour le CHUV.

«Il faut déclarer tous les accidents, même les plus petits! C'est le message de prévention que nous devons répéter sans cesse, surtout dans un milieu où le personnel pourrait facilement avoir tendance à évaluer lui-même les cas», souligne Olivier Favre.

Déclarer même les «presque accidents»

En plus de la déclaration transmise à l'assurance, chacun a la possibilité de remplir un formulaire supplémentaire proposé par la cellule de coordination santé et sécurité au travail. Ce formulaire permet des descriptions précises, par exemple sur les circonstances de l'accident ou les produits chimiques manipulés. Même les «presque accidents» peuvent être déclarés, quand une personne estime avoir juste évité

un accident qui pourrait cependant arriver à d'autres dans les mêmes circonstances. «Ces cas, très intéressants en terme de prévention, sont malheureusement trop peu déclarés», regrette Olivier Favre. Une base de données néanmoins précise est tenue à jour grâce à quelque 60 formulaires (en augmentation) reçus chaque année qui s'additionnent aux déclarations pour les assurances.

«Dans les cas qui donnent à penser que des mesures peuvent être prises – soit près de la moitié – nous rencontrons la victime de l'accident. Si par exemple une personne s'est blessée en recevant une bombonne d'oxygène sur le pied, nous analysons les circonstances. Puis nous enquêtons dans les autres services. Où l'on peut par exemple entendre des personnes dire qu'elles ont risqué déjà dix fois la même mésaventure avec ces mêmes bombonnes. Si nous avons de la chance, nous pouvons trouver un autre service qui a déjà résolu le problème et nous fournit une solution immédiate qu'il suffit de faire appliquer partout».

En général c'est plus d'une branche de «l'arbre des causes» qui est exploré. Car un accident ne se limite pas à un seul facteur. L'activité, la façon dont elle est menée dans un lieu particulier, le stress dans le secteur des urgences doivent par exemple être pris en compte. Les spécialistes de la sécurité doivent travailler avec les utilisateurs, mais aussi avec les architectes, les services logistiques, etc. Un univers complexe dans lequel il faut parfois aller jusqu'à prévoir l'évolution de la médecine et l'importance de son instrumentation dans les années à venir. – JC

Risques particuliers dans les prisons

«Le risque zéro n'existe pas, mais nous n'avons heureusement que très peu d'accidents», constate Alain Sauter, responsable sécurité et sûreté, poste créé il y a une année au Service pénitentiaire. «Le système fonctionne assez bien car chaque accident survenu ces dernières années a fait l'objet d'une mesure correctrice par des responsables qui connaissent bien leur univers de travail». Le spécialiste n'en vise pas moins une amélioration de la sécurité par des mesures proactives. «Les conséquences d'un accident peuvent être terribles sur la santé d'un employé ou d'un détenu. Elles peuvent aussi se répercuter sur la famille et les proches».

Le service pénitentiaire est confronté à des risques d'accidents involontaires (sécurité) comme des chutes ou des blessures causées par des machines. Mais il doit aussi envisager les risques liés à des actes volontaires (sûreté), comme des agressions, des tentatives de suicide ou des incendies provoqués.

Alain Sauter a déjà conçu un petit manuel de règles d'engagement que chaque agent de détention garde sur lui et qui permet de faire face à de nombreuses situations. Quant au risque dans les ateliers, il n'est pas le même qu'en dehors des prisons. Des professionnels s'y consacrent principalement à l'encadrement et sont les seuls à utiliser les machines potentiellement dangereuses. Il ne s'agit pas d'un univers de pleine productivité.

Par contre les risques liés à la sûreté sont à prendre en compte, même si les rares agressions comptabilisées par le SPEN se sont généralement résumées à un coup de poing donné. Des radios avec balises GPS et indicateur de verticalité vont néanmoins équiper certains agents de détention. La poursuite de la mission du service est aussi un élément pris en compte par Alain Sauter. «On ne peut pas loger les détenus dans la première salle de gym venue en cas d'incendie ou d'accident chimique externe!» Autre particularité, les risques de blessures par chute des détenus lors de tentatives d'évasion sont évalués afin de les prévenir et d'en limiter la gravité. – JC



Alain Sauter, responsable sécurité et santé au SPEN.

Bûcheron: très exposé

Le travail de la forêt est nettement l'activité professionnelle la plus risquée en Suisse. Loin devant le montage de lignes à haute tension ou la ferblanterie, pourtant exposées à de nombreuses chutes. Les statistiques de la SUVA indiquent qu'environ 30% des bûcherons se blessent chaque année. Parmi ces accidents, près de la moitié ne sont pas des « bagatelles », c'est-à-dire nécessitent en tout cas trois jours d'arrêt de travail.

Au Service forêts, faune et nature (SFFN), une Commission de sécurité met tout en oeuvre pour promouvoir la sécurité. Elle intègre des représentants des communes et des entreprises privées qui emploient près de 90% des bûcherons travaillant dans les forêts vaudoises. Son existence remonte aux suites de l'ouragan Lothar, qui avait ravagé la forêt suisse fin 1999, et à la cellule de crise mise en place à cette occasion. «Après Lothar, le risque était multiplié par 10! Il faut s'imaginer un mikado géant d'arbres couchés sous tension», explique François Sandmeier, responsable de formation continue au Centre de formation professionnelle forestière au SFFN et président de la Commission de sécurité. À l'époque, le risque supplémentaire avait heureusement été bien géré et l'augmentation du nombre des accidents en forêt avait pu être contenu. Mais durant l'année 2003, en Suisse, près de la moitié des apprentis bûcherons se sont blessés. La SUVA avait tiré la sonnette d'alarme auprès des entreprises formatrices.

Un long travail culturel à mener

«On a beaucoup de peine à inverser la tendance!», regrette François Sandmeier. «C'est un long travail culturel à mener, dont j'espère voir les fruits dans dix à quinze ans». La Commission de sécurité lance des campagnes d'information. Les sujets peuvent aller de la protection contre les tiques jusqu'aux recommandations aux leveurs de sangles à vacherins qui se trouvent parfois sans casques ou habits visibles dans les chantiers qui recoupent leurs zones de prélèvement fixées par l'AOC.

La commission veille aussi à toutes sortes d'éléments externes. Remarqué pour son aspect et sa couleur très semblables à un pantalon de protection anti-coupures, un pantalon professionnel ne présentant pas les mêmes qualités a dû être retiré du marché

Personnel de la Police Cantonale: une sécurité bien assurée

Avec des accidents professionnels en net recul depuis 2008 – 103 cas contre 52 en l'état pour cette année – l'institution policière du canton de Vaud tire un bilan très positif de ses efforts en matière de prévention. La Police Cantonale met un accent particulier

à protéger ses collaborateurs, par le biais d'une couverture d'assurance complète et d'une formation théorique et pratique continuellement actualisée.

L'ensemble des démarches administratives en relation avec les contrats d'assurance est du ressort du département RH, alors que le Commandement dirige chaque mesure du programme de prévention, y compris les cours organisés à titre de formation continue et auxquels tous les collaborateurs sont astreints.

Notons pour terminer l'important travail de recherche mené en permanence par la Police Cantonale afin d'adapter sans cesse l'équipement personnel du policier aux conditions de mission et ainsi de garantir, en tout temps, la meilleure protection possible à ce dernier.



Policiers lors d'une intervention nocturne.

Pascal Gysel / PolCant

Nombre d'accidents professionnels à la Police cantonale

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre	80	60	69	89	65	103	98	65	52



La plupart des accidents graves en forêt surviennent lors de l'abattage des arbres. Ils sont parfois liés au stress et à la fascination qui peuvent avoir l'effet de figer les travailleurs dans ce moment.

par son producteur suite à une action de la SUVA pour éviter la confusion.

La Commission de sécurité agit aussi de manière pro-active dans le domaine de la formation. Elle utilise toutes les ressources fournies par la SUVA pour la prévention et travaille avec elle. «La plupart des accidents graves interviennent lors de l'abattage d'un arbre», explique François Sandmeier. «Auparavant, le bûcheron apprenait à monter à l'avance du doigt l'endroit où il allait se mettre à l'abri au moment crucial. Mais trop souvent, le stress créé au moment de la chute de l'arbre laissait le bûcheron figé et l'empêchait de retrouver l'endroit précis indiqué. Nous avons participé avec la SUVA à la mise à disposition d'un mouchoir rouge que le bûcheron dépose au bon endroit afin de le retrouver. Une mesure tout simple, mais la meilleure prise ces 20 dernières années au vu de son efficacité!» Une autre du même genre utilisée dans la formation : la peinture de couleur vive sur le pouce pour rendre attentif le bûcheron à placer ce dernier sous la poignée de la tronçonneuse.

Mais les efforts de prévention déployés ne donnent hélas pas tous autant de satisfaction. «Le matériel a évolué, l'organisation est au top, mais la pression économique compense ces améliorations et les compor-

tements continuent à nous poser de gros soucis», déplore le spécialiste. «On martèle les règles, on filme individuellement les gens sur le terrain pour qu'ils puissent analyser leurs gestes, mais ce n'est pas suffisant. Les travailleurs de la forêt sont des sportifs qui ont souvent tendance à prendre des risques déjà dans leurs activités de loisirs».

Lutter contre le tabou

Des accidents graves, parfois mortels, continuent à se produire en forêt. En 2007, un employé de l'Etat pourtant très expérimenté a ainsi perdu la vie lors d'un abattage en raison de la chute d'une branche. En 2010, les statistiques ont compté 327 accidents professionnels dans les forêts vaudoises pour 1000 assurés. «Et il faut prendre ces chiffres avec des pincettes» prévient encore François Sandmeier. «Car le système des bonus et malus qui peut faire grimper les primes n'incite pas les entreprises privées à déclarer tous les accidents. De plus, un tabou pèse sur la question. Un accident n'arrive jamais par hasard et les responsabilités ne sont pas faciles à assumer». Pour augmenter la communication, la Commission de sécurité se veut pro-active et non répressive. «Le bon réflexe consiste à parler des accidents», conclut François Sandmeier qui a constaté

avec satisfaction que les jeunes éduqués à la sécurité commencent à en parler plus facilement qu'auparavant.

Joël Christin



François Sandmeier, responsable de formation continue et président de la Commission de sécurité au SFFN.

Service des routes: priorité à la sécurité de

La sécurité et la santé au travail font l'objet d'un suivi attentif et d'une recherche permanente d'améliorations au Service des routes, à tous les niveaux hiérarchiques.

«Le cadre de travail des 330 collaborateurs qui exploitent et entretiennent le réseau routier est potentiellement dangereux avec un trafic toujours plus dense et rapide. Les travaux avec des engins ou la manipulation de produits présentent aussi des risques», explique Laurent Tribolet, chef de la division entretien. «C'est notre volonté et notre devoir de renforcer sans cesse la sécurité de nos collaborateurs».

Sous l'impulsion de Laurent Tribolet, le service a engagé un chargé de sécurité, mis en place une structure «sécurité au travail», finalisé une communication interne, sous la forme d'un bulletin inforoute et organisé des cours de formation. En outre, les propositions d'amélioration exprimées par les collaborateurs, par exemple lors des enquêtes de satisfaction du DINF, sont prises en compte et analysées.

Une structure «sécurité au travail»

Afin d'assurer le meilleur niveau de sécurité, de mutualiser les bonnes idées et pratiques, ainsi que d'anticiper les changements de lois et de normes, le service s'est doté d'une «structure sécurité» à la mi-décembre 2010.

Présidé par Dominique Blanc, chef de service, le comité de pilotage est composé de Danielle Coppex (responsable RH DINF),

Pérenniser les mesures de sécurité

Interview de Thierry Pucci, chargé de sécurité pour le SR et l'Unité territoriale II (exploitation et entretien des autoroutes des cantons de Vaud, Genève et Fribourg)

– Comment s'est mise en place la «structure sécurité» au SR?

– Toute entreprise de plus de 50 personnes qui ont des activités potentiellement dangereuses devrait avoir une telle structure. C'est une obligation légale. C'est à l'occasion d'un audit sur la sécurité des centres d'entretien des autoroutes que nous avons fait le constat d'un déficit notamment dans la sécurité de l'entreposage de produits, dont certains sont toxiques (huiles, produits inflammables et de nettoyage). Si des actions immédiates ont permis de réduire rapidement les risques, nous avons pris conscience qu'une pérennisation des mesures nécessitait la création d'une structure.

– Et quelles sont les mesures en cours?

– Nous poursuivons l'adaptation des bâtiments pour l'entreposage des produits. Nous allons changer complètement les équipements de travail en 2012 pour être en conformité avec les prescriptions suisses: ils passeront du jaune à l'orange. Une démarche «achats responsables» garantira des produits éthiquement corrects.

Dans le domaine de la prévention/santé, des vaccinations (grippe, tiques, etc.) et visites médicales sont proposées aux collaborateurs. Une étude ergonomique de l'Institut romand de santé au travail (IST) a débouché sur des recommandations sur les bons gestes à effectuer lors d'activités avec une débroussailleuse. Une autre étude liée aux effets du bruit et de la pollution de l'air est en cours.



Thierry Pucci, chargé de sécurité pour le Service des routes et l'Unité territoriale II.

Pour renforcer la sécurité des chantiers, des bandes réfléchissantes ont été posées sur nos véhicules pour les rendre plus visibles; certains ont, de plus, été équipés des panneaux d'affichage à leds. Les «girafes» des chantiers autoroutiers étant souvent détruites par des conducteurs inattentifs, nous nous équipons de véhicules tampons qui absorbent le choc en cas d'accident.

– La sécurité des chantiers routiers est un domaine très normé. Quelle est la marge de manœuvre du service?

– La norme professionnelle en vigueur date de la fin des années 90. Depuis les critères de sécurité se sont renforcés, les camions 40 tonnes sont arrivés, le trafic s'est densifié, etc. La norme

est en révision. Par nos actions complémentaires, nous anticipons les changements.

– Quand de nouvelles directives ou mesures sont décidées, comment faites-vous passer le message aux gens du terrain?

– Par l'information, au moyen de la publication interne inforoute, et la formation, avec des cours organisés en interne, dès 2011, sur un cycle de cinq ans. Avec Cédric Fonjallaz, chef du centre d'entretien et d'exploitation de la signalisation routière, nous donnons ces cours à tous nos cantonniers. Les sujets sont les équipements, l'utilisation de machines, le traitement des matières dangereuses, l'ergonomie au travail, le comportement routier et la santé au travail.

Propos recueillis par JAD

s collaborateurs

Laurent Tribolet (chef de la division entretien), Thierry Pucci (chargé de sécurité), Charly Barras (chef du centre d'entretien des véhicules), Alain Guignard (responsable d'exploitation de la région nord) et Cédric Fonjallaz (chef du centre d'entretien et d'exploitation de la signalisation routière).

Quatre domaines d'intervention

Pour réduire les risques, le nombre d'accidents et de blessures, quatre domaines d'intervention ont été identifiés: les équipements de protection individuels, les bâtiments, la prévention et santé, les chantiers routiers et autoroutiers. Des mesures sont décidées, mises en œuvre et suivies, année après année (voir interview).

Un bilan sera établi à la fin 2011 avant de définir les objectifs et actions pour 2012.

Jacqueline Decurnex

La sécurité vue du terrain

Les chefs d'équipe des routes cantonales Gérald Dumusc, à Rennaz, et Cédric Ischer, à Forel, apprécient les efforts du service pour améliorer leur sécurité. «Nos supérieurs sont à l'écoute et mettent à notre disposition les équipements et véhicules pour intervenir de manière optimale». Le travail en équipe apporte aussi plus de sécurité. En 30 ans, Gérald Dumusc a vu l'évolution importante des méthodes de travail des cantonniers, et le niveau de sécurité toujours plus grand. Mais, comme son collègue Cédric Ischer, il craint les comportements souvent irrespectueux et agressifs des usagers de la route. «Ils ne voient pas la signalisation qu'on met en place; ils ne nous voient pas». Plusieurs cantonniers ont été victimes d'accidents, souvent touchés aux bras. Un moment d'inattention étant vite arrivé, c'est avec une vigilance de chaque instant vis-à-vis des automobilistes que les cantonniers travaillent sur certains tronçons. Et de reconnaître que tous les efforts de la direction du service ne peuvent rien changer à cette situation.

Réduction des émanations nocives

Depuis 2006, l'Etat utilise de l'essence alkylée pour les petites machines (débrus-sailleuses, tondeuses, souffleuses, tronçon-neuse, taille-haies, etc.). Quand ils fonctionnent à l'essence classique, ces engins dégagent des émanations nocives pour la santé. Une tondeuse à gazon courante déga-gerait autant d'émissions polluantes nocives que 26 voitures et une tronçonneuse que 100 voitures. L'essence alkylée est une alternative qui a fait ses preuves: très pure, elle permet d'éliminer 95% des substances nocives.



45 accidents en 2009

L'entretien des surfaces vertes est l'activité qui provoque le plus d'accidents avec blessures. Au total, 45 accidents professionnels ont été recensés en 2009. Les principales causes sont un faux pas ou une chute (33%), la manutention d'outils et d'engins (25%) et la projection de corps étrangers dans les yeux (15%). En moyenne, les accidents avec blessures ont pour effet une incapacité de travail de 20,5 jours. L'heure la plus problématique se situe entre 8h et 9h, quand les cantonniers commencent leurs activités sur engins, après avoir mis en place les chantiers (signalisation, pose de balises, etc.).

Des bandes réfléchissantes pour plus de sécurité

C'est à l'occasion d'une enquête de satisfaction du DINF qu'a été formulée l'idée de coller des bandes réfléchissantes sur les véhicules et engins du Service des routes, de manière à les rendre bien visibles de nuit comme de jour et à garantir une plus grande sécurité des collaborateurs. Après contrôle du respect des normes techniques et avec l'accord du SAN, des bandes rouges et blanches ont été posées à l'avant et à l'arrière des 400 véhicules et engins du SR et des bandes jaunes sur les côtés. Réalisée en interne en sept mois, cette opération aura coûté 1250 heures de travail et 32000 francs pour l'achat du matériel.

Le centre d'entretien des véhicules va faire une analyse de besoins avec les services des eaux, sols et assainissement (SESA) et des forêts, faune et nature (SFFN). Leurs véhicules pourraient être équipés des mêmes bandes réfléchissantes.



les artisans du marquage des véhicules : de gauche à droite : Cédric Fonjallaz, Jean-Sébastien Olivier, Laurent Tribolet, Charly Barras et Joël Jaquier.

Futurs apprentis à la rencontre des métiers de l'Etat

L'Etat était présent du 4 au 9 octobre au Salon des métiers et de la formation à Beaulieu. L'occasion de montrer aux écoliers les possibilités d'apprentissage à l'Etat.

L'Etat s'est engagé en 2011 dans une promotion active de ses emplois, auprès de jeunes étudiants (Forum EPFL et Salon des étudiants). Il a pour la première fois approché le monde de l'apprentissage lors du Salon des métiers et de la formation, du 4 au 9 octobre dernier à Beaulieu. Son but est de privilégier cette filière, en accord avec la politique de l'Etat visant à stimuler partout la création de places d'apprentissage. Environ 650 écoliers, souvent accompagnés de leurs parents, ont pu prendre connaissance de l'offre globale de l'Etat dans ce secteur. Zoom sur une opération séduction réussie.

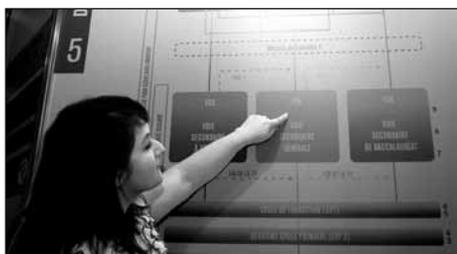
40 métiers différents

Le CHUV et le Service du personnel ont joint leurs efforts pour présenter ensemble plus de 40 métiers dans lesquels il est possible de suivre un apprentissage à l'Etat. Un large panel de métiers leur a été présenté: informaticien-ne, logisiticien-ne, diététicien-ne, agriculteur-trice, coiffeur-euse, etc. Les écoliers ont été surpris de constater que l'Etat ne forme pas que des employés de commerce.

Autre surprise pour ce jeune public: le lien qui unit, à travers l'Etat, le CHUV et le jus de pomme du domaine de Marcelin offert sur le stand...

Candidatures spontanées

Lionel Wüst, responsable de la coordination des apprentis au CHUV, a reçu des candidatures spontanées lors du salon, dans des métiers où il n'est pas toujours facile de recruter. La documentation qu'il avait préparée pour cette occasion a visiblement



Repérage.



Au stand du Bureau de l'égalité.

porté ses fruits. Cette documentation détaille, pour chaque métier, l'organisation de l'apprentissage, les qualités et les goûts requis, qui contacter pour en savoir plus, etc.

Pour le Service du personnel, Patrica Joly, coordinatrice des apprentis de l'Etat, a salué l'engagement avec lequel quelque 30 personnes (apprenti-e-s, responsable des apprentis départementaux, formateurs, responsable de formation) ont travaillé pour sur le stand (week-end y compris) pour répondre aux questions et partager des expériences avec les jeunes visiteurs. Elle souligne la bonne ambiance qui a régné lors de ce Salon. Elle voit aussi ce qui reste à développer au sein de l'Etat afin de mieux coordonner les activités en matière d'apprentissage et de donner une meilleure visibilité aux apprentissages autres que celui de commerce.

Perspectives

Cette perspective a bien été comprise par le Service du personnel, qui n'a pas hésité à proposer au Groupe de travail qui s'occupe de la promotion externe de l'Etat employeur,

(dans le cadre de la mise en œuvre de la politique RH 2011-2015), d'intégrer l'apprentissage dans ses actions de promotion qu'il entend mener.

CP



A l'Etat, on peut même apprendre mécanicien en maintenance automobile.

Cent personnes déménagent

Le Service de la santé publique se regroupe à la Pontaise. Ce déménagement implique une organisation minutieuse et s'inscrit dans un grand chassé-croisé entre huit services.

«**Q**uelle est la date du déménagement de notre division? Devrais-je partager mon bureau? Qui va préparer les cartons? Aurons-nous assez de rangements? Des places de parc? Gardons-nous les mêmes numéros de téléphone? Où sera la photocopieuse?» La liste des questions soulevées par l'échéance du déménagement d'un service s'allonge et traduit le stress que chacun ressent à l'approche du jour J. Stress partagé par celles et ceux qui ont pour mission de faire migrer plus de 100 collaborateurs et collaboratrices (répartis entre la rue Cité-Devant et la rue César-Roux) vers le bâtiment administratif de la Pontaise (BAP).

Une logicienne règle chaque détail

Dans cet immeuble, le SSP reprend progressivement les locaux libérés par le Service de protection de la jeunesse (SPJ), dont le déménagement avait été orchestré par Amandine Marro, une logicienne engagée tout exprès à 50%. «Nous avons saisi l'occasion de prolonger son contrat en la mandatant à notre tour», explique Elisabeth Jobin, à la direction du SSP. Amandine Marro règle chaque détail, élabore et fournit les plans de leurs futurs bureaux aux collaborateurs et aux déménageurs, qui savent précisément



Amandine Marro, logicienne, Jean-Paul Robert, architecte et Elisabeth Jobin (direction du SSP), orchestrent le déménagement du Service de la santé publique.

comment disposer mobilier et luminaires. Elle répond aux questions de chacun, sait qui déménage où et quand. Ce souci d'organisation n'est pas un luxe, puisque le SSP n'entre pas dans des locaux neufs et vides: son déplacement s'inscrit en effet dans un grand chassé-croisé de plusieurs services orchestré par le SIPAL et le Secrétariat général du DSAS. Après la rocade SPJ-SSP, les bureaux progressivement libérés par Santé publique sont très rapidement investis par le SESAF (dont certaines unités font le trajet inverse, quittant le BAP pour se regrouper rue Cité-Devant.) Dès lors, le moindre retard ou défaut d'organisation peut compromettre le déplacement d'une autre unité.

Un déménagement par étapes

La migration du SSP a débuté le 3 octobre et ne s'achèvera que le 20 janvier, lorsque les six divisions seront réunies à la Pontaise. Une période intermédiaire pas forcément agréable, prévient Elisabeth Jobin. «On a dédoublé l'intendance et fait en sorte que cet intervalle soit le plus confortable possible» pour les personnes qui voient leurs collègues partir quelque temps avant elles.

Le déménagement du SSP, qui coûte 70 000 francs, est un projet déjà ancien. La

direction du service souhaitait le coupler avec le regroupement de toutes les unités, que l'immeuble Cité-Devant 11 ne pouvait accueillir. La reconstruction du Parlement et, partant, le redéploiement du Secrétariat du Grand Conseil dans l'immeuble voisin a donné l'impulsion nécessaire. Dès lors, le SSP a préparé cette grande migration. L'organisation des bureaux à la Pontaise a été dictée par les proximités nécessaires entre les divisions, par l'espace dont chacune a besoin; et bien sûr par la concentration des services du DSAS dans un seul bâtiment. Aujourd'hui, le bénéfice de ce regroupement se fait déjà sentir: «On croise dans les couloirs des personnes que l'on ne voyait que rarement auparavant. On règle rapidement mille petites choses mieux que par des échanges de mails», note Elisabeth Jobin. Le regroupement mettra aussi un terme au va-et-vient incessant de signataires entre les différents sites.

A l'heure où la moitié des effectifs du SSP ont déjà migré, le bilan intermédiaire paraît satisfaisant. Et si les choses venaient à coïncider ici ou là, les collaborateurs sont invités à mettre en pratique le double mot d'ordre du chef de service: «tolérance et créativité».

LJ



Les cartons s'empilent à la rue Cité-Devant 11.

Votelec, le bug du 23 octobre

L'application «Votelec» calculait cent fois plus lentement que la normale. La DSI a mis sur pied une cellule de crise pour corriger le bug en vue des prochaines élections..

Le 23 octobre 2011, tout est allé de travers pour la publication des résultats des élections fédérales dans le canton de Vaud. On attendait les résultats complets et définitifs pour le Conseil des Etats aux alentours de 18 heures, et pour le Conseil national peu après minuit. Ces prévisions se fondaient sur les expériences des élections fédérales précédentes, en 2003 et en 2007, lors desquelles l'application Votelec avait permis au Canton de Vaud d'être parmi les premiers en Suisse à publier ses résultats.

«Les résultats ne sont pas disponibles»

Mais cette fois, la machine s'est enrayée. Les résultats pour le Conseil des Etats se sont mis à jour péniblement, par tranches successives, et il manquait encore les suffrages de quelques communes en fin de soirée. Quant au Conseil national, les pages du site internet destinées à la publication des résultats affichaient toutes le même refrain : « Les résultats ne sont pas disponibles ».

Trois jours plus tard, le mercredi 26 octobre, les résultats détaillés du Conseil national ont fini par être visibles sur l'Internet. Dans l'intervalle, les principaux résultats (répartition des sièges, suffrages par candidat et nom des élus) avaient été extraits de la base de donnée et communiqués aux candidats, aux partis et à la presse sous forme de fichiers Excel. Mais cela n'a que partiellement calmé la frustration de ceux qui avaient passé l'après-midi et la soirée du dimanche à attendre en vain l'arrivée de ces résultats sur le grand écran de l'Ecole supérieure de santé spécialement aménagée à cet effet. Sans parler de toutes les personnes mobilisées pour le dépouillement et la saisie, qui ont souffert des heures durant dans les communes.

Que s'est-il passé ?

Un communiqué publié le lundi matin fournissait l'explication suivante : « D'un point de vue technique, la cause principale de ces dysfonctionnements a été identifiée et trouve son origine dans l'explosion du nombre de connexions ouvertes simultanément dans le système. En effet, l'application et ses environnements informatiques étaient à l'origine

configurés et testés pour supporter 700 utilisateurs et connexions simultanées. La journée de dimanche a vu des pics de connexions grimper à près de 2'000 connexions simultanées, ce qui a clairement mis à saturation les infrastructures dédiées à l'application Votelec. Les premières analyses montrent que ce nombre anormalement élevé de connexions provient essentiellement d'un bug applicatif qui ne libérerait pas certaines des sessions ouvertes par les utilisateurs après leur utilisation. Le cumul de ces sessions persistantes a progressivement rendu inexploitable les environnements Votelec. »

Cellule de crise

Une cellule de crise, comprenant les meilleurs spécialistes de la DSI et du fournisseur de l'application Votelec, a été mise sur pied à la DSI, d'abord pour assurer la publication des résultats des élections au Conseil national, puis pour identifier les causes de la panne survenue le dimanche précédent, et enfin pour s'assurer que le 2^e tour des élections au Conseil des Etats, programmé le 13 novembre, se déroule sans soucis.

La cellule de crise a pu confirmer et préciser les causes de la panne du dimanche 23 octobre.



Patrick Amaru, chef de la DSI

D'abord, le système a été rapidement surchargé, au début de l'après-midi du dimanche, par un nombre de connexions simultanées nettement plus élevées que ce qu'on attendait. Ces connexions sont établies entre les bureaux communaux et l'application Votelec lorsqu'un scrutateur saisit les résultats du dépouillement. Il s'est produit un phénomène d'engorgement comparable aux bouchons qui se forment sur l'autoroute du Gothard lors du grand retour des vacances d'été, dont la longueur augmente tant que l'afflux de trafic excède la capacité d'écoulement du tunnel. Et chaque voiture avance à la vitesse de l'escargot.

Le problème ne gît pas dans les capacités du réseau cantonal de fibres optiques, auquel de nombreuses communes sont reliées, mais bien dans le fonctionnement de l'application Votelec. La cellule de crise a constaté que les données transmises par les bureaux électoraux, au lieu d'être évacuées de la mémoire vive du système au fur et à mesure de leur enregistrement, y restaient présentes. Ainsi, l'espace de mémoire du système s'est progressivement engorgé, d'où un traitement de plus en plus lent, qui n'a fait que se ralentir au fil des heures. « En ce qui concerne les résultats du Conseil national, indique Frank Dessoly, responsable de la cellule de crise, le système n'avait traité que dix communes après deux heures et demie de calcul ». Dans les bureaux électoraux des communes, les scrutateurs constataient que le système tournait très lentement, ou que leur connexion était rompue. D'où des tentatives de nouvelles connexions qui aggravaient encore l'engorgement général.

Saturation de la mémoire

La saturation de la mémoire, normalement, n'empêche pas un ordinateur de fonctionner, mais elle ralentit son fonctionnement, parce qu'il met en réserve, sur son disque dur, une partie des informations à traiter, pour aller les y repêcher lorsqu'il en a besoin. C'est l'expérience que fait l'utilisateur d'un PC ordinaire lorsqu'il a ouvert trop de programmes ou trop de fichiers en même temps : la machine se met à patiner, les commandes ne s'exécutent qu'avec retard, on s'énerve, on réessaie plusieurs fois la même



La cellule de crise à la DSI.

commande, sollicitant à chaque fois un peu plus les capacités de calcul et la mémoire, et à la fin tout se bloque.

Lorsqu'un PC « plante » pour cause de surcharge, le remède consiste généralement à tout éteindre et à redémarrer la machine. Généralement, ça marche. Mais pour un système aussi complexe que Votelec, ça ne marche pas comme ça. Le système ne s'est d'ailleurs pas complètement bloqué, mais calculait cent fois plus lentement que la normale. Il y avait une erreur, ou plusieurs, dans l'application elle-même. C'est cette erreur, ou ces erreurs, que la cellule de crise est entrain d'identifier en relisant à la loupe chaque ligne du programme.

Frank Dessoly est catégorique: les capacités du réseau cantonal et celles des serveurs dédiés à Votelec doivent suffire très largement à absorber le trafic généré lors d'une journée d'élections fédérales. Le problème réside principalement dans la gestion des couches applicatives, qui consomment anormalement beaucoup trop de ressources.

Jamais on n'avait autant testé

On se demande alors pourquoi cette application Votelec, qui a très bien fonctionné pour les élections fédérales de 2007, n'était plus apte au service en 2011. Réponse: ce n'est plus la même application. Votelec a été remplacé par une nouvelle version, en 2009, pour être mise aux standards actuels en matière de technologie de sécurité et de performances. Ironie du sort, le nouveau Vote-

lec a fait l'objet de tests plus approfondis que celui qui avait fonctionné à satisfaction pour les élections de 2007. Les tests fonctionnels ont commencé en mai 2011. Des tests de charge ont eu lieu pratiquement pendant tout l'été. « Jamais on n'avait pris autant de précautions pour une élection, déclare Patrick Amaru, chef de la DSI, mais ces tests n'ont malheureusement pas permis de révéler ce qui nous menaçait. » Les tests ont bien montré des signes de lenteur lorsque le nombre de connexions simultanées dépassait 700, mais le but qui leur était assigné était d'assurer un fonctionnement correct avec 700 connexions simultanées.

Les élections à venir

Dans l'immédiat, l'informatique cantonale doit assurer le traitement et la publication corrects des élections à venir: après le 2^e tour du Conseil des Etats viendra l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, le 27 novembre, avec un probable 2^e tour le 18 décembre. Ces élections sont beaucoup plus simples que celle des députés au Conseil national, puisqu'il s'agit d'élections au système majoritaire et que le nombre de candidats se limite à quatre. « Ça doit marcher, estime Patrick Amaru, mais nous devons quand même prévoir de mettre en œuvre le plan B. » Le plan B, organisé par le SeCri, consiste à remettre en œuvre l'ancien système, où les communes envoyaient les résultats du dépouillement par fax au Canton. C'est hautement improbable,

mais la DSI préfère des précautions inutiles plutôt que de se retrouver dans la situation d'impuissance où elle s'est trouvée, et tout l'Etat avec elle, le 23 octobre dernier.

La perspective des élections cantonales de 2012

Le travail essentiel de la cellule de crise consiste à remettre sur pied l'application Votelec en vue des élections cantonales du printemps prochain. Il y aura deux élections: une pour le Conseil d'Etat, au système majoritaire, et une pour le Grand Conseil, au système proportionnel, plus compliquée encore que celle du Conseil national puisqu'il faudra calculer la répartition des sièges dans dix arrondissements électoraux, avec des subtilités supplémentaires du fait que trois arrondissements sont divisés en sous-arrondissements.

Le souci prioritaire de la DSI n'est pas de dire qui est responsable des dysfonctionnements du 23 octobre, mais de faire en sorte que le système fonctionne pour les prochaines échéances. Ce souci est partagé par le Service des communes et des relations institutionnelles et par la Chancellerie, qui se trouvent au front pour les opérations électorales, le premier vis-à-vis des communes, la seconde vis-à-vis du public lors de la publication des résultats. Quelques mois pour faire le tour de tous les problèmes imaginables, avec un mot d'ordre: plus jamais ça.

Laurent Rebeaud



Nouvelle édition du guide-info pour les familles vivant avec un enfant handicapé

Le SASH met à jour un document fourmillant d'informations pour soutenir les familles.

Édité pour la 4^e fois par le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), le guide d'information destiné aux familles vivant avec un enfant handicapé ou atteint d'une maladie de longue durée a paru cet automne. Il fournit des informations pratiques sous une forme synthétique qui peuvent faciliter au quotidien la vie et offrir un soutien parfois salvateur à ces familles résidant dans le canton de Vaud.

Ce guide gratuit fourmille de renseignements au gré de ses quelque 140 pages. Il propose une organisation des informations par domaines, allant de la pédagogie spécialisée au soutien juridique en passant par la mobilité, la vie associative ou l'adaptation du logement par exemple. Ses quinze chapitres offrent un aperçu des prestations de base qu'il est utile de connaître, ainsi que des services à contacter en cas de besoin d'aide ou de conseil.

Les prestations favorisant la vie à domicile ont été particulièrement développées. L'édition 2011 a été mise à jour et enrichie grâce à la participation active de nombreux services publics et privés. La dernière page

offre d'ailleurs un formulaire permettant à chacun de proposer des précisions, ajouts ou corrections en vue de la mise à jour suivante.



Trois guides-info édités à ce jour

Ce Guide-info complète les guides-info édités à ce jour: le Guide-info pour la personne handicapée et ses proches et le Guide-info pour la personne âgée et ses proches.

Ces outils d'information s'inscrivent dans le cadre des mesures promues par le Département de la santé et de l'action sociale pour améliorer l'accessibilité à l'information sociale et concrétisent la mission du SASH auprès de ses bénéficiaires.

> Le Guide-info peut être commandé auprès du Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), au 021 316 51 50: du mardi au vendredi de 9h et 12h. Il peut aussi être consulté et commandé sur le site www.vd.ch/sash. Des exemplaires sont également disponibles notamment auprès du service Besoins spéciaux de la Petite Enfance, des services de conseil social de Pro Infirmis Vaud et de diverses associations d'entraide.

> Le soutien aux proches aidants fait l'objet d'une vidéo produite par le SASH, Pro Infirmis VD et Alzheimer VD. Elle vise à encourager les proches aidants à domicile à faire appel aux prestations de relève professionnelle. Elle peut être visionnée sur le site internet cantonal en suivant le chemin: Accueil > Thèmes > Santé, Social > Aide à domicile

Promotion de l'engagement bénévole: expérience pilote dans quatre EMS du canton

Sous l'égide du Service des assurances sociales et de l'hébergement et en collaboration avec l'AVDEMS, la FEDEREMS, la FHV et Bénévolat Vaud, des mesures de soutien sont proposées au personnel et aux bénévoles dans le secteur des EMS. Ces mesures sont actuellement testées dans quatre EMS du canton depuis le mois de septembre jusqu'en février 2012. Une campagne visant à recruter une soixantaine de bénévoles intéressés par ce projet a été lancée.

Assurer l'encadrement et la formation des bénévoles en EMS

Cette expérience pilote, vise à offrir aux EMS les outils de gestion et de formation permettant d'une part, de respecter et inscrire les principes de l'engagement bénévole dans leurs pratiques et d'autre part, d'assurer le

recrutement, la formation et l'encadrement des bénévoles qui souhaitent s'engager auprès d'un résident durant les activités sociales et culturelles de l'EMS.

L'expérience pilote est menée dans les institutions suivantes: Fondation Clémence, Parc de Valency et l'UAT Kanumera (Fondation Mont-Riant) de la région lausannoise, ainsi que Commandant Baud à Apples.

Les activités bénévoles proposées durant l'expérience pilote s'effectuent dans le respect des principes de collaboration avec les professionnels; elles concernent en particulier, les visites bénévoles auprès des résidents qui n'ont plus d'entourage, ainsi que la proposition d'une présence bénévole durant les activités sociales et culturelles du résident, dans le cadre de l'offre proposée par l'EMS.

Campagne de recrutement

Une campagne de recrutement d'une soixantaine de bénévoles a été lancée fin septembre, par le biais d'un «tous-ménages» ciblé et d'annonces publicitaires.

En accord avec les EMS pilotes, les candidats bénévoles intéressés à participer à cette expérience pourront s'adresser à Bénévolat Vaud au 0800 314 314 (gratuit) pour en savoir plus et bénéficier d'un entretien d'information et d'orientation.

Les formations proposées, les supports promotionnels, les modalités de recrutement et la satisfaction des professionnels et des bénévoles engagés durant l'expérience feront l'objet d'une évaluation en février 2012. En fonction des résultats, les mesures proposées seront consolidées et généralisées à tous les EMS du canton.

À vendre

Fauteuil de bureau, cuir noir, super état, très confortable, non fumeur, sans animaux, cause déménagement. 170.- à discuter. 079 412 33 31 (uniquement par sms, ou mail merci) - wacht@bluewin.ch.

Livres scolaires: géographie, histoire, 7^e - 9^e «De l'antiquité à nos jours», anglais, «English in Mind» avec CD, allemand, français 4^e - 3^e, biologie, chimie, math 7/8/9 + CD, physique, géométrie. 5.- le livre envoi par poste possible. 021 803 69 64 - sylvie.diserens@vd.educanet2.ch.

Meubles anciens: 1 canapé 3 places, 2 fauteuils 1 petite table 1500.- à discuter. 079 670 25 19 - stephanie.marti@vd.ch.

Belle montre Calvin Klein noire, achetée en 2010. Prix actuellement en magasin 340.-, cédée 200.- 078 613 81 61 - ilham.lemhar@vd.ch.

PC complet avec imprimante, hauts-partleurs, caméra, Microsoft Office 2007, 5 jeux, etc. 078 796 60 50 - f.perrenoud@bluewin.ch.

Porte skis pour Suzuki Swift, état neuf, utilisé une fois. 150.- 079 478 91 84 - eyael@bluemail.ch.

Salle à manger en bois massif. Splendide table «monastère» (215/90/77) avec 6 chaises hautes en gobelin et vaisselier-dressoir, 3 portes vitrées (255/55/215). Excellente qualité. Le tout 1200.- à emporter. 079 504 92 64 - irene.gisclon@vd.educanet2.ch.

Superbe vaisselier, noyer massif se compose de 3 parties amovibles. 500.- 079 787 74 80 - m-verchere@bluewin.ch.

X-box quasi neuve avec manette, 7 jeux, disque dur 250 GB et une carte mémoire, 300.- à discuter. 078 613 81 61 - ilham.lemhar@vd.ch.

4 pneus été neufs, Continental SportContact 2 205 / 55 / R16 91V 400.-, à discuter. 079 228 95 46 - steve.hulmann@hotmail.com.

Pneus Michelin Energy été /65/ R15 sur jantes 10 000 km, achetés juillet 2010. Équilibrés sur jantes presque neufs. Valeurs 650.- (facture disponible). Cédés 350.- 021 316 26 54 - philcamp99@bluewin.ch.

Piano droit Zimmermann, bon état. A enlever. 800.- 079 294'45'84 - bernard-philippe.savary@vd.ch.

Chambre d'enfant évolutive. Lit, commode à langer, coffre à jouets, étagère. Couleur crème. 300.- à emporter (Vevey). 079 830 49 91 - jlonfat@gmail.com.

Véhicules

Audi S3 blanche, 2007, 100 000 km, 270 ch. Très bien entretenue. Jantes comme neuves, avec pneus hiver. Expertisée 10.2011. 32 000.- à discuter. Disponible de suite! - v.baeli@romandie.com.

Honda Stream 1.7 ES. 7 pl. Gris métal, juin 2003 135 000 km 125 CV. Jantes alu + jantes pneus hiver. Crochet amovible. Clim. Expertisée. 6700.- 079 390 76 65 - alain.nicollin@vd.ch.

Opel Corsa C 1.2 Twinport 80 CV Silverline, 5 portes, pneus été sur jantes alu et pneus d'hiver sur jantes acier. 05.2006 - 80 000 km. Noire, très bon état, services réguliers. 9200.- à discuter. 078 794 04 47 - nathalie.stucki@gmail.com.

Opel Zafira, janvier 2007, 1.8/140 CV, essence, expert. 08.2011, 67 500 km, 7 places, clim, porte-vélo, porte-natel, pneus hiver sur jantes, état impeccable, bleu foncé métal, vitres électriques, siège réglable en hauteur, commandes radio au volant, etc. 12 000.- 076 325 90 25 - nicola.piccirelli@gmail.com.

Seat Ibiza Cupra jaune 1.4l, 180cv, janvier 2010, env. 31 000 km. Jantes d'origine anthracite 17" et roues d'hiver en bon état. Phare xenon, détecteur pluie, contrôle distance parcage arrière, prise iPod. Garantie d'usine jusqu'en janvier 2012. Possibilité reprise leasing. Voiture non fumeur bien entretenue (tous services effectués) 23'900.- à discuter. 079 548 13 00 - aurelie.mosimann@vd.ch.

Logement

Centre Vallorbe, superbe 6 p. entièrement rénové en 2009, 200 m² en duplex dont partie en attique. 30 min. Lausanne, 20 d'Yverdon. Proche commodités, écoles et commerces. 2 bains, grand balcon, place de parc - cuisine agencée. Libre 1er janvier. 2100.- / mois, charges 220.- Elisa Rossier 078 775 76 78 Elisa.rossierm@gmail.com.

Bretigny-sur-Morrens, 1er décembre, magnifique 4,5 p., 100 m². 2^e étage dans maison de 10 appartements en pleine campagne. 15 min. de Lausanne, 10 de l'autoroute, 25 d'Yverdon. Balcon ouest. Calme. Grand séjour ouvert sur cuisine. 3 grandes chambres. Cuisine équipée (vitrocéram, lave-vaisselle). Cave. Lessive 1 jour/sem. Garage et place de parc.. 2340.- charges comprises. 079 470 91 93 - valnoceto@hotmail.com.

Carrouge, Ch. Champs du Trey 2, magnifique 4.5 p. 113 m² en duplex dans petit village calme à 10 min. du M2. Ecole, commerces et transport en commun. 15km de Lausanne 7 de Moudon. Jeux pour enfants, barbecue et jardinet. Cuisine agencée, salon, salle à manger, balcon, mezzanine, 3 chambres, dressing. 1916.- charges comprises. Disponible à convenir. 076 428 94 43 - s.sciulli@me.com.

Bossonnens, à vendre 4,5 p. + 1 pl. parc extérieur + 1 intérieure. 10 min. de Vevey, 5 de Châtel-St-Denis et autoroute. 30 min de Lausanne gare. Place de jeux et jardin, garderies, écoles, bus, train, commerces, bureau de poste. 535 000.- 076 378 66 74 - daniel.de-nardis@vd.ch.

Cherche 2 p. dès 1er novembre. Pour dame, discrète et solvable, sans animaux, loyer max 1000.- charges comprises, région Gros-de-Vaud, Le Mont, Vuarrens, Sullens, Bousens, Oulens. Pace de parc ou garage. 079 470 91 93 - valnoceto@hotmail.com.

Granges-près-Marnand, à louer studio meublé dans villa. 25 min. de Lausanne, de suite ou à convenir. 480.- mois charges comprises. 079 279 06 87 - verseau17@bluewin.ch.

Recherche 4.5 p sur Bussigny, dans endroit calme et paisible avec balcon et 2 bais. Max 2200.- charges comprises - marianna.de-rosa@vd.ch.

Région Montreux-Vevey, recherche 3 - 3,5 p. Loyer 1200.- charges comprises. 079 419 20 62 - helene.renoir@vd.ch.

Vacances

Chandolin, appartement (grand salon, cheminée, 2 chambres, 2 bains) refait à neuf. 1000.- / semaine. Possibilité de louer du lundi au vendredi 500.- 079 787 74 80 - m-verchere@bluewin.ch.

Les Diablerets, chalet 8 pers., charme et tout confort, sur les pistes, ensoleillement. Disponible janvier et mars 2012. chaletlespavots.com. 021 946 46 00 - barraudoliver@netscape.net.

Nice ou Biarritz, personnes saines cherchent appart. 2 chambres à coucher, près mer et commodités (pas de voiture). Période 28.04.2012 au 05.05.2012. 021 625 31 40 (soir) - chantal.neuschander@vd.ch.

Provence - vacances de Noël. Seillans, Var (45 min. de Cannes), mas ancien, charmant, avec cheminée et chauffage. Très jolie

situation, pleine campagne. Promenades, tennis à proximité. 3 chambres (7 lits), 2 bains, machine à laver, lave vaisselle. Voir <http://lesselvesdesbouques.com>. Libre mi-décembre à fin janvier. 800.- / semaine. 079 214 11 39 - pangelil@swissonline.ch.

Vacances de Noël à Champéry, chalet au centre du village, appartement 3 chambres, terrasse, jardin, place de parc. Du 24 déc. au 7 janvier. 2500.- pour 2 semaines. 079 214 11 39 - pangelil@swissonline.ch.

Verbier, appart. pour 2 à 4 pers., tout confort; libre de suite. Dès 700.- la semaine. 079 279 06 87 - verseau17@bluewin.ch.

Villa luxueuse à Orlando, USA. Piscine privée et club d'animation pour 5-7 personnes à 10 min. des parcs Disneyworld, Seaworld, etc. Plages 1 h. 1250.- / semaine. Libre de suite. 021 653 60 30 - nthi@bluewin.ch.

Zermatt, cherche logement (appartement, dortoir, etc.) de 6-8 lits pour un week-end de ski en famille nombreuse. A prix très abordable! beatrice@romandie.com.

Philadelphie, proche New York, appartement de vacances pour 2-5 personnes, confortable, place de parc, location dès 5 jours, loyer 700.- / semaine. 021 653 60 30 - nthi@bluewin.ch.

Divers

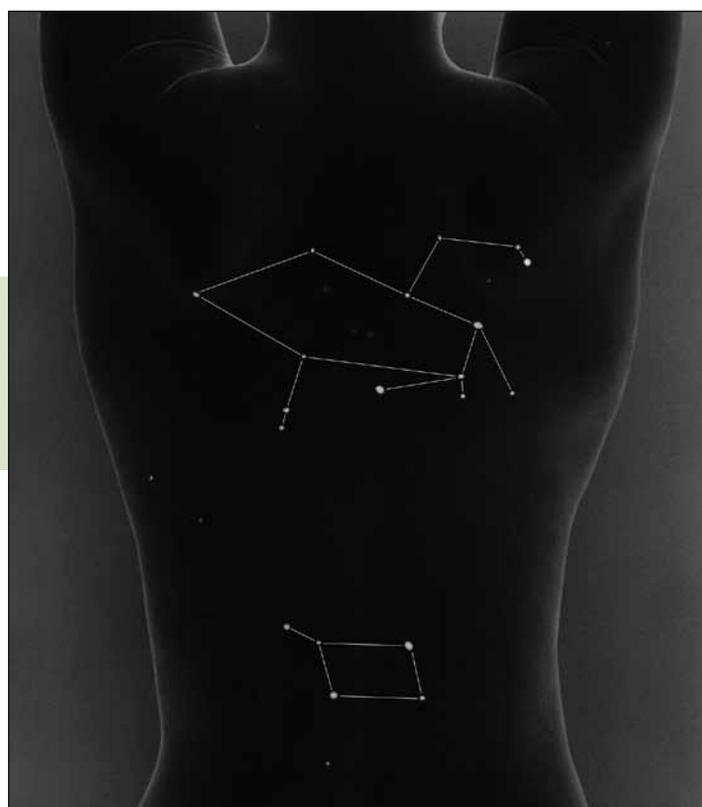
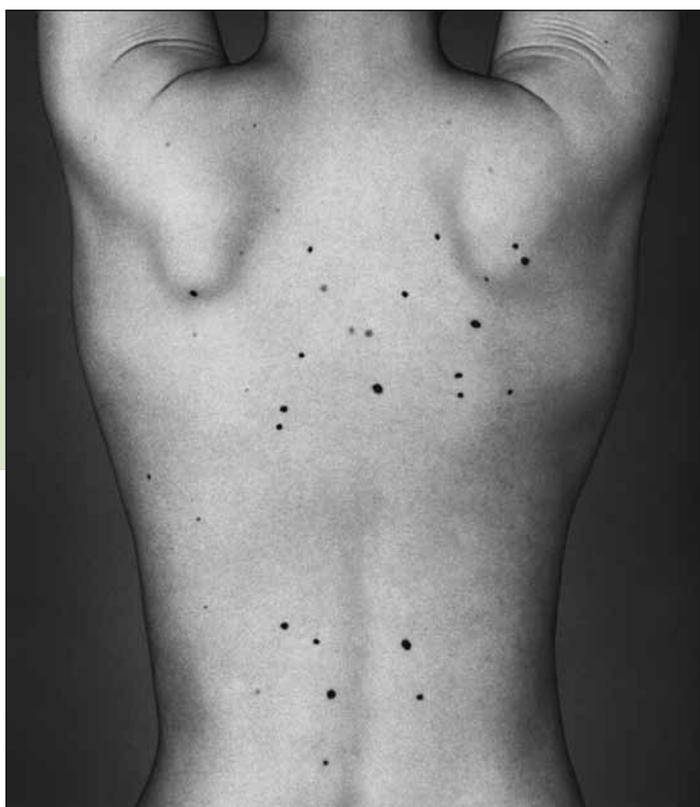
2 chattons à donner, mâle et femelle, 2 mois, roux dès fin novembre contre bons soins. 079 668 25 27 - barbara.jaton@vd.ch.

Place parking intérieure face BAP (reprise de bail), chemin du Salève). Dès novembre 2011. 129,60 / mois. 078 610 04 56 - judith.kuhr@bluewin.ch.

Concert cuivré

Les musiciens de l'ensemble de cuivres Geneva Brass Quintet jouent aux côtés de l'Harmonie lausannoise, tantôt en solistes tantôt dans les rangs de l'orchestre. A travers notamment des œuvres comme West Side Story, New York Cityscape et Shadowcatcher, l'Amérique est parcourue en musique de Manhattan aux réserves indiennes, des New Yorkais aux Natifs Américains en passant par les immigrés portoricains.

• **Side by side - rencontre entre brass et harmonie. Concert cuivré, samedi 3 décembre, à 20h15, au Casino de Montbenon, à Lausanne.**



«Heavenly bodies, Leo», 1994-1996, par Pierre Radisic (prêt du Musée de l'Elysée).

PEAU

La peau est incontestablement l'organe le plus étendu du corps. Mais c'est peut-être aussi celui qui possède les fonctions les plus larges. Les thèmes et angles choisis par l'équipe du Musée de la main pour aborder cette interface qui nous relie tout en nous protégeant du monde fascinent par leur diversité.

Organe d'identité, la peau se déchiffre et permet la reconnaissance. Grains de beauté, boutons, cicatrices, mais aussi maquillage, scarifications ou tatouages sont autant de signes distinctifs ou de traits communs naturels ou volontairement ajoutés qui impriment l'histoire d'un individu sur sa peau. Chacun pourra en faire son propre constat en rempissant au fil de la visite le «Passepau», sorte

de carte d'identité cutanée proposée par le Musée. Il se convaincra en tout cas de la sensibilité et de la complexité de cet organe. Parmi les trois feuillets qui composent l'embryon lors de sa deuxième semaine de développement, l'un est consacré exclusivement à la formation du cerveau, du système nerveux, des poils et... de la peau qui sait si spontanément manifester nos émotions.

L'exposition mêle les approches scientifiques, culturelles et sociales pour les faire dialoguer. Des œuvres artistiques annoncent chaque nouvel angle abordé, structure de la peau, empreintes digitales, couleur, mue, cicatrices, protection, réparation ou séquelles. – JC

> **PEAU. Exposition à la Fondation Claude Verdan - Musée de la Main, rue du Bugnon 21, à Lausanne. Jusqu'au 29 avril 2012. De ma à ve: 12h à 18h, sa et di: 11h à 18h.**

Prochaines des conférences et débats (entrée libre) organisées tout au long de l'exposition:

- > **mardi 15 novembre, à 18h30:** *La peau réparée*, Wassim Raffoul, prof. et chef du Service de chirurgie plastique CHUV. *La peau, cette inconnue*, Renato G. Panizzon, prof. honoraire, ancien chef du Service de dermatologie CHUV. *Cicatrisation et cancer: ressemblances et différences?*, Liliane Michalik, biologiste, MER, privat-docent, Centre intégratif de génomique UNIL.
- > **mardi 13 décembre 2011, 18h30:** *La peau, une histoire de l'intériorité*, Georges Vigarello, historien du corps, dir. de recherche, EHESS Paris.

> **Ateliers écoles avec dossiers pédagogiques en lien avec l'exposition.** Informations et réservations (au moins deux semaines à l'avance): 021 314 49 55 ou mmain@hospvd.ch. Entrée gratuite au musée pour les écoles publiques vaudoises.

Le rire dans l'art



Des œuvres des collections du Musée cantonal des Beaux-Arts ou empruntées à des collections publiques ou privées explorent le thème du rire au gré de sept chapitres et de trois propositions individuelles.

• **Musée cantonal des Beaux-Arts**, palais de Rumine, Lausanne. Du Jusqu'au 15 janvier 2012, ma-me: 11h-18h, je: 11h-20h, ve-di: 11h-17h.

Les entrailles de la BCU

85% des documents de la bibliothèque cantonale et universitaire au Palais de Rumine sont stockés dans les sous-sols! Ces dédales s'ouvriront aux curieux.

• **Visites guidées.** Samedi 19 novembre à 9h et à 10h30. **Inscriptions jusqu'au 14 novembre** à l'adresse info-riponne@bcu.unil.ch ou au 021 316 78 80.



Hétéro-kit

Le «Coming In» de Yannick, dans un vaudeville contemporain pour un acteur (Yann Mercanton) peuplant à lui seul la scène d'une panoplie panoplie d'individus bigarrés qui composent son entourage.

• **Hétéro-kit.** Grande de Dorigny. Jusqu'au 20 novembre. Ma, je, sa: 19h; me, ve: 20h30; Di: 17h. Réservations: 021 692 21 24.

